

BC saisie par : BELRHALI	le 13.08.2021	Validé par: BELRHALI	le 13.08.2021
Interlocuteur :	JUEN PATRICE EURL		
Centre : CS203 Chargé secteur TER02 03	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client:
Contrat:
ESI: 0552-01-01-0006 ECHIROLLES LA BUCLEE au 1er étage T2
LA BUCLEE LOGEMENT 0006 4 ALL PAIN LOUP
Destination: HABITATION Date fin constr.: 19.06.2003 Date entrée patrim.: 01.06.2003

OBJET DE LA COMMANDE:	Suite intervention 30 Juillet 2021 LA BUCLEE logt 06 Mise en sécurité porte palière VANDALISME		
Date de début d'exécution:	13.08.2021	Fin d'exécution:	20.08.2021

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NVAND30000-Travaux de remise en état suite vandalisme	1,02	100,00	102,00	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
102,00	0,00	102,00	10,20	112,20

Opération:	S. analytique:	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art